

# À l'école, l'outil numérique divise aussi

Le Figaro · 14 févr. 2019 · C. B.

NE PAS exposer les enfants aux écrans jusqu'à 6 ans. » Un principe pour le ministre de l'Éducation nationale en 2017. Jean-Michel Blanquer est aussi celui qui a porté l'interdiction des portables dans l'enceinte des écoles et des collèges. À travers ces mesures, le ministre veut envoyer un « signal à la société française ». Parallèlement, il a mis le holà à la stratégie aveugle de la Rue de Grenelle. Finie la distribution indifférenciée de tablettes aux collégiens, lancée sous le mandat Hollande. Place à une politique ciblée, aux contenus et à l'usage raisonnés des outils numériques.



Voilà pour le discours et la communication ministérielle. Car, sur le terrain, « le fétichisme est toujours à l'oeuvre, résume Jean-Rémi Girard, au syndicat d'enseignants Snalc. « L'institution promeut l'idée que le numérique, c'est fantastique ! Un principe qui peut pousser les enseignants vers des usages peu pertinents », poursuit-il. Au-delà du ludique, la « twictée » - dictée associée à l'usage de Twitter - a-telle fait ses preuves ?

Quel est le retour sur ces expériences éparses et variées ? C'est la grande inconnue. Le ministère explique qu'il dressera un bilan objectif « d'ici la fin 2019 » : « Nous serons alors capables de dire si tel apprentissage s'est amélioré grâce à telle pédagogie numérique. »

Pour l'heure, deux grands courants s'affrontent, les mêmes que l'on retrouve sur l'ensemble des sujets éducatifs : conservateurs versus « pédagogistes », pour schématiser. Au Snalc, on estime que les élèves ne devraient pas être exposés aux tablettes avant le CE2. À l'Unsa, on pense que celles-ci peuvent être utilisées « dès la petite section de maternelle pour travailler sur le langage ». « La question de la surexposition aux écrans à l'école ne se pose pas, étant donné l'indigence des équipements !, observe quant à elle Stéphanie de Vanssay, qui gère le dossier à l'Unsa. Les enseignants sont plutôt frileux. D'autant plus que l'on accuse aujourd'hui les écrans de tous les maux... »

Du côté du ministère, on explique qu'« idéalement », les élèves de maternelle ne devraient pas être confrontés aux écrans. Mais l'on se refuse à aller jusqu'à l'interdiction. À l'Assemblée nationale, où le projet de loi sur l'école est étudié, le sujet est arrivé sur le tapis. L'amendement qui proposait cette interdiction a été rejeté.

« Effet révolutionnaire »

Le ministre défend une approche équilibrée. Et met souvent en avant « l'effet révolutionnaire » des outils numériques, notamment en calcul mental. Delphine Guichard, directrice d'école en Sologne, peut en témoigner. Voilà cinq ans qu'elle utilise avec ses classes de CM1 et CM2 un

logiciel de calcul mental. « Les résultats sont là, assure-t-elle. Les élèves progressent. Le calcul mental, ce n'est pas que les tables de multiplication, c'est apprendre à manipuler les nombres. Les ministres successifs recommandent tous le quart d'heure quotidien. Cela représente à peine dix calculs, si l'on utilise les traditionnelles ardoises que tout le monde lève en même temps ! » Mais, surtout, ajoute-t-elle, « ce logiciel intelligent adapte les difficultés au profil de l'élève ». Une vraie pédagogie différenciée comme en rêvent les enseignants. Elle utilise aussi un logiciel de lecture qui permet de travailler sur l'implicite. « Et il n'y a pas de petits aliens à tuer !, insiste-t-elle. Il n'y a même pas d'images. C'est très épuré pour ne pas détourner l'attention des élèves. » Chaque semaine, ils passent deux fois vingt minutes sur l'une des huit tablettes de l'école.

La question de la surexposition aux écrans à l'école ne se pose pas, étant donné l'indigence des équipements !»

STÉPHANIE DE VANSAY, UNSA